

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

ON S'ABONNE

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. DUBOSSE, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle} NIVERLET, libraires à Saumur.

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ABONNEMENTS.

Saumur, par la poste.
Un an... 18f. » 24f. »
Six mois... 10 » 15 »
Trois mois... 5 25 7 50

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, *Corresp. générale* (HAVAS), 5, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

On lit dans le *Constitutionnel* :

Une mesure dont on concevra facilement toute l'importance, va recevoir son exécution.

On sait que les troisièmes bataillons des cent régiments d'infanterie de l'armée française forment les cent dépôts de ces régiments.

Chacun de ces bataillons a deux compagnies d'élite : une de grenadiers, une de voltigeurs.

Ces deux cents compagnies vont être complétées à cent hommes. Ces 20,000 hommes d'élite seront dirigés sur Paris, et formeront deux divisions de 10,000 hommes chacune, l'une de grenadiers, l'autre de voltigeurs.

Vienne le jour où ces corps d'élite seront appelés sur le champ de bataille, et on les verra renouveler les prodiges accomplis dans d'autres temps par les voltigeurs et les grenadiers réunis d'héroïque mémoire.

On annonce aussi que la division de Bomarsund, qui depuis son retour de la Baltique était restée stationnée à Cherbourg, Rouen, Amiens, etc., va rejoindre l'armée de Paris; elle ferait le noyau du camp de Saint-Maur, dont la formation a été annoncée il y a quelque temps. L. BONIFACE.

Une lettre de Vienne, du 23 de ce mois, publiée par le *Journal de Francfort*, examine les résultats possibles de l'armement général de la nation russe, ordonné par le dernier manifeste de l'empereur Nicolas.

En 1812, cet armement avait été ordonné par l'empereur Alexandre, et, d'après cette lettre, les services rendus par les milices de Saint-Petersbourg au corps de Wittgenstein, et par les milices de Moscou à la principale armée russe, ne furent pas sans influence sur la marche de la campagne.

En 1814, le nombre total des milices, qui, au commencement de l'année, étaient au dehors de la Russie propre, ne dépassait guère 45,000 hommes; et beaucoup de bataillons, ceux, par exemple, qui bloquaient Dantzick au printemps 1813, étaient complètement armés et équipés.

Toutefois, on fait remarquer que quarante ans se sont écoulés depuis lors; que la population et la richesse se sont augmentées en Russie; que d'immenses approvisionnements d'armes et de matériel de guerre ont été accumulés dans les forteresses russes;

que les moyens de communications ont été augmentés. On ne se trompera donc guère, dit l'auteur de la lettre, en admettant que, dans l'espace de quatre à cinq mois, l'armée russe, en Pologne seulement, peut être renforcée par un corps de milices de 60 ou 80,000 hommes. »

Nous laissons au correspondant du *Journal de Francfort*, la responsabilité de ses évaluations; mais, en les admettant pour exactes, il nous semble qu'elles n'ont rien de bien effrayant. — L. BONIFACE. (*Constitutionnel*.)

L'enquête sur la conduite de Styr-Bey, hospodar de Valachie, est terminée. Le dossier est soumis au conseil des ministres. La Porte se trouve dans le plus grand embarras. Les griefs articulés contre Styr-Bey sont loin d'être prouvés. Placée entre deux influences contraires, celle de l'Autriche, qui veut le maintien de Styr-Bey, et celle de l'Angleterre, qui ne le veut pas, la Porte ne sait trop quel parti prendre. On accuse l'hospodar d'avoir exploité le pays. Où la Porte trouverait-elle un Boyard plus scrupuleux en fait d'exploitation? Il est donc probable que Styr-Bey sera maintenu et qu'on lui imposera l'obligation d'introduire dans l'administration des réformes devenues indispensables; mais l'Orient est pour les réformes le pays le plus ingrat du monde. — Barrier. (*Univers*.)

NOUVELLES DE LA GUERRE.

Quelques détails sur une première attaque qui aurait été dirigée, le 22, contre Eupatoria par les Russes, nous sont donnés aujourd'hui par le *Journal allemand de Francfort*. On prévoyait déjà, comme on le verra, une seconde affaire, et les vapeurs alliés se préparaient à prendre à la lutte la part qu'indiquent en effet les dépêches qui parlent de l'affaire du 18 :

« D'après les dépêches de Bucharest, en date du 18, dit ce journal, les Russes auraient dirigé une attaque assez vive contre Eupatoria. Le bruit courait à Bucharest, que cette attaque avait eu lieu du côté du village dit des Moulins-à-vent, et avait été principalement dirigée contre la partie du camp retranché des alliés et des Turcs, qui s'étend du cimetière tartare aux nouvelles fortifications construites à Eupatoria. Les Russes, qui, depuis quelques jours, avaient retiré leurs vedettes de Cosaques, seraient avancés contre la ville, le 11, au nombre de

15 à 20,000 hommes, et avec une nombreuse artillerie de campagne. Ils seraient parvenus à enlever le cimetière aux tirailleurs français; mais, après un combat long et opiniâtre, ils auraient été repoussés et ils paraissent s'être repliés à l'intérieur sur le corps posté près de l'Alma. »

« On craint une nouvelle attaque à Eupatoria, et un ingénieur français a projeté de nouvelles fortifications. Le jour de l'attaque russe, 60 canons garnissaient les ouvrages de défense d'Eupatoria, et, depuis lors, une partie des vapeurs de guerre qui étaient en vue de la ville, se sont rapprochés et ont pris une position dans laquelle ils pourront nuire beaucoup aux Russes, dans le cas d'une nouvelle attaque. D'après des renseignements donnés par des Tartares, toute la région de Sébastopol à Eupatoria, serait fortement occupée par des troupes russes, et on travaillerait toujours à fortifier les hauteurs de l'Alma. »

Ces premières opérations paraissent n'avoir fait que devancer, du reste, les ordres de Saint-Petersbourg. On écrit en effet de Kischeneff, à la *Gazette militaire* de Vienne :

« Le prince Radziwill est arrivé dans cette ville le 13 février, comme courrier porteur de dépêches adressées au général en chef prince Gortschakoff, et lui a porté l'ordre de se tenir provisoirement sur la défensive la plus rigoureuse. »

« Le prince Menschikoff, au contraire, a reçu l'ordre de procéder offensivement en tant que cela était possible, et notamment de menacer Eupatoria, c'est-à-dire de prévenir l'offensive d'Omer-Pacha. »

« La neige qui est tombée dans les steppes empêche d'ailleurs qu'on y fasse des opérations militaires dans le moment. » (*Constitutionnel*.)

Le ministre de la marine et des colonies a reçu de Crimée, par la voie de Bucharest, deux dépêches télégraphiques, la première du vice-amiral Bruat, et la seconde du commandant du *Vélocé* à Eupatoria :

La dépêche de l'amiral n'ajoute rien aux faits déjà connus sur cette affaire. Voici celle du commandant du *Vélocé* :

« *Vélocé*, Eupatoria, 21 février 1855. »

« Depuis la journée du 17, les Russes n'ont pas fait de nouvelles tentatives contre Eupatoria. Aujourd'hui on a vu des colonnes d'infanterie et des convois de voitures s'éloigner de cette place et pren-

FEUILLETON

UNE FORTUNE MYSTÉRIEUSE.

(Suite.)

La comtesse se retira, et quand Brémont se fut assuré qu'elle ne pouvait plus l'entendre, il s'approcha vivement de M. de Clavières :

— Chère et excellente dame ! dit-il, je n'ai pas voulu l'affliger. Pour rien au monde je n'aurais parlé devant elle. — Qu'y a-t-il donc ? demanda le comte. De quoi s'agit-il ? — Eh ! mon Dieu, il s'agit précisément de ce malencontreux déjeuner qu'on a donné hier à Georges. — Eh bien, qu'est-il arrivé ? — Une dispute, une provocation, un duel ! — Un duel ! — Oui, Georges doit se battre demain. — Se battre ?... Et avec qui ? — Avec un dandy, un lion, comme ils disent. — Qui se nomme ? — D'Armentières. — Mais à propos de quoi ? — Je ne sais ni la cause ni les détails. Quelques propos sans doute, et de jeunes têtes, peut-être un peu échauffées, ça prend feu comme une allumette chimique ! — De qui tenez-vous cela ? — De Versigny. Il espère bien que l'affaire s'arrangera, mais il me l'a confiée à tout hasard, n'osant pas vous en parler lui-même. — Et vous dites que c'est pour demain ? — Oui ! Cela nous laisse du temps. — Vous avez raison. — Pourtant, j'ai jugé prudent de n'en pas perdre, et je suis venu vous trouver

tout de suite. — Je vous en remercie, monsieur Brémont.

Le comte, en prononçant ces mots, avait serré cordialement la main du manufacturier; puis il sonna et dit au domestique de se rendre à l'appartement de Georges et de le prier de passer chez son père.

— C'est cela, reprit l'industriel; vous allez chapitrer notre jeune homme; moi je vais tâcher de rejoindre Versigny et de m'entendre avec lui sur ce que nous aurons à faire. Je vous reverrai dans la journée, mon voisin. Bon courage !

Le comte, resté seul, se promenait en proie à une vive émotion. Il avait beau réfléchir, il ne devinait pas comment Georges, doué d'un naturel si doux, façonné à des habitudes si polies, avait pu être entraîné à cette fâcheuse extrémité. Il fallait qu'une insulte bien grave eût poussé sa colère hors des bornes; mais cette insulte, quelle était-elle? Comment des jeunes gens bien nés, réunis pour un festin joyeux, avaient-ils laissé une querelle s'envenimer à ce point? L'idée d'un duel n'avait en soi rien qui pût troubler M. de Clavières : plus d'une fois il avait eu recours lui-même à ce dernier mot de l'honneur moderne, à ce jugement de Dieu inventé par les hommes, où la force et l'adresse prennent si souvent la place de la justice; mais l'image de son fils bien-aimé succombant dans une sanglante rencontre l'emportait sur toutes les idées qu'il tenait de sa naissance et de son édu-

cation. Il dompta pourtant la violence des émotions qui l'agitaient, et lorsque Georges arriva, le visage du comte n'offrait plus aucune trace de son altération passagère.

— Ah ! c'est toi, mon cher Georges, dit-il... Entre, je t'attendais. — Quand vous m'avez fait appeler, mon père, je me disposais à me rendre auprès de vous. — Vraiment ? — Je vous ai bien peu vu depuis mon retour. — Tu n'es pas le seul à t'en plaindre, mon ami; mais je connais les exigences de ta vie nouvelle, et je m'y associe. Les distractions, les plaisirs d'un monde qui s'ouvre devant toi pour la première fois doivent nous enlever beaucoup de tes moments; je sais qu'ils ne nous enlèvent point ton amour, et le nôtre est patient parce qu'il ne peut pas finir. Nous attendons, Georges ! Tu nous reviendras. — Que vous êtes bon ! — Mais ne m'as-tu pas dit que tu désirais me parler ? — Oui, mon père. — As-tu quelque chose à me demander, cher enfant ? Ta bourse est-elle dégarnie ? Oh ! non ! Vous êtes si généreux ! — Qu'est-ce donc ? — Il faut que vous m'excusiez, car c'est une question que je vais prendre la liberté de vous adresser. — Une question ? — Oh ! une question bien simple et à laquelle vous répondrez avec un mot. — Ah ! ah ! ne s'agirait-il point de ce déjeuner auquel tu as assisté hier ? — Peut-être, mon père. — Et de ce qui s'y est passé ? — Comment ? — Je t'en saurais gré, Georges. Dans les circonstances graves, à qui se

dro la direction de Simféropol. Plusieurs villages brûlent encore dans les environs d'Eupatoria. De nouvelles pièces de place sont débarquées et de nouveaux ouvrages de fortifications ont été construits. La ville est dans un bon état de défense.

» DE MONTLOUIS. »

Une autre dépêche, reçue de Bucharest par le gouvernement, porte :

« Les forces russes, dans l'affaire du 17, à Eupatoria, se composaient de 36 bataillons d'infanterie, 6 régiments de cavalerie et 80 pièces de canon. L'ennemi a fait plusieurs tentatives pour enlever la ville d'assaut; il a été constamment repoussé. Les Russes ont laissé sur le champ de bataille 453 morts et un nombre considérable de blessés. La perte des Turcs n'a été que de 87 morts et 277 blessés. Parmi ces derniers se trouve Suleiman-Pacha; Selim-Pacha a été tué.

» La nuit suivante, les Russes ont bivouqué sans feux ni tentes, par un froid très-vif dont ils ont beaucoup souffert; le lendemain, ils se sont retirés sur Simféropol.

» Six bâtiments à vapeur, dont quatre anglais, un français et un turc, ont pris part à l'action. »
(Constitutionnel.)

On lit dans la *Gazette de Londres* la dépêche suivante adressée par lord Raglan au Ministre de la guerre :

« Devant Sébastopol, 13 février.

» Mylord duc,

» J'ai annoncé à Votre Grâce, par ma dépêche du 10 courant, le retour du mauvais temps et l'extrême humidité de la terre. Dimanche il a plu et neigé du matin au soir avec un grand vent. Quoiqu'il fit beau hier, la terre était en plus mauvais état que jamais. L'ennemi n'a fait aucun mouvement. Le major-général Jones, du génie, est arrivé, il y a quelques jours, et il travaille activement à étudier la position occupée par les deux armées. Le lieutenant général sir Georges Brown est aussi revenu, et j'ai la satisfaction d'ajouter qu'il jouit d'une santé parfaite. Sa blessure est guérie, et il n'en souffre plus autrement que par la difficulté qu'il éprouve à faire mouvoir l'articulation du coude. Il reprendra incessamment le commandement de sa division.

» J'ai l'honneur, etc. RAGLAN.

» A Sa Grâce le duc de Newcastle. »

Voici les nouvelles de Crimée que nous apporte le *Courrier de Marseille* :

« Sous Sébastopol, 17 février.

« Nous continuons à vivre dans le *statu quo*. Nos généraux ne veulent rien laisser au hasard. Vienne la bonne saison, et nous réparerons le temps perdu. Tout ce que nous pouvons faire aujourd'hui, c'est de maintenir nos positions et de les mettre à l'abri de toute attaque.

» Les Anglais ont le plus grand besoin de recevoir les renforts qui leur sont promis, car ils en sont réduits à ne plus pouvoir couvrir seuls leurs lignes. Leurs batteries sont servies par les Français. Aussi, par mesure de prudence, et pour prêter à nos alliés un concours efficace sans dégarnir nos positions, la 9^e division française a-t-elle reçu l'ordre de rallier l'armée. Elle prendra ses campements autour de Kamiesch, qu'elle aura pour mission

de fortifier au moyen de retranchements et de forts détachés.

» Dans ce moment, l'attention des généraux se porte du côté de Balaclava, sur lequel les Russes paraissent vouloir tenter un coup de main. Vous vous rappelez que les hauteurs de cette ville étaient occupées vers la fin de l'année dernière par la division russe du général Liprandi, et que, le 31 décembre, cette division disparut soudainement, on ne sait pourquoi, emmenant son artillerie et après avoir détruit ses retranchements. Une forte reconnaissance, poussée par les alliés dans cette direction, ne fit rien découvrir. Mais voici qu'aujourd'hui on aperçoit sur ces hauteurs, à 2,500 mètres de Balaclava, deux pièces de canon que les Russes y ont mises en batterie. Il ne serait pas difficile de s'en emparer, si l'on n'avait la conviction que ces deux canons sont appuyés par des batteries masquées et des forces russes considérables.

» Il paraît aussi, d'après une reconnaissance faite dans les environs de la place, qu'on a distinctement aperçu un corps ennemi, d'environ 20,000 hommes, campé à l'est des plaines de Balaclava et tout autour du village de Tchourgoum.

» Ces dispositions de l'ennemi donnent à réfléchir aux Anglais, qui poussent à outrance les fortifications de Balaclava. Les Français en font de même à Kamiesch pour être tranquilles du côté du sud et porter ensuite leurs opérations du siège vers le côté nord, afin d'intercepter toutes les communications avec Sébastopol, qui se trouverait alors complètement investi.

» Le chemin de fer anglais avance rapidement; dès qu'il sera terminé on pourra transporter par jour, au camp, 500 tonnes de projectiles.

» Vous avez appris la nouvelle qu'une mine française avait été éventée par les Russes aux approches de Sébastopol. Il paraît certain que l'ennemi a fait usage, en cette occasion, de boulets asphyxiants qui ont étouffé quelques-uns de nos travailleurs dans l'intérieur même des ouvrages creusés par eux. »

On lit dans l'*Univers*.

Nous avons des lettres de Constantinople du 18 février. Nos correspondants nous parlent du courage avec lequel nos soldats supportent devant Sébastopol les fatigues et les souffrances de la guerre. Elles commencent à diminuer. Les vents du sud, en quelque sorte providentiels, qui soufflaient constamment depuis plusieurs jours, avaient permis à un grand nombre de bâtiments chargés de combustible de gagner la baie de Kamiesch, et il en paraît à chaque instant de Constantinople; de sorte que, sous ce rapport, les armées alliées éprouveront un soulagement des plus sensibles. Quant aux opérations militaires, nul ne peut prévoir encore avec quelque probabilité ce qu'il en sera. On croyait à une attaque des Russes; personne ne doute que, s'ils attaquent ils seront victorieusement repoussés.

Nous recevons notre correspondance de Constantinople du 19 de ce mois, qui aurait dû nous être remise hier avec les journaux.

Les nouvelles de Crimée continuent d'être de plus en plus satisfaisantes sous le rapport de la situation de l'armée. L'état sanitaire s'est consi-

dérablement amélioré, et le temps est maintenant très-supportable; le soleil se montre souvent, et les belles journées ne sont pas rares. Tout cela a heureusement influé sur le moral des troupes, qui sont pleines d'ardeur et d'enthousiasme, et ne se plaignent que d'une seule chose, de l'inaction où on les tient depuis si longtemps. Cette inaction, au reste, paraissait à la veille d'avoir un terme. Depuis quelque temps, toutes les lettres de la Crimée étaient unanimes pour annoncer que l'on se préparait à quelque grande action; les dernières, en date du 17, portent que tout était prêt pour l'assaut et qu'il ne se passerait pas une semaine sans qu'une action décisive ait lieu.

Les travaux sont surtout poussés avec une activité incroyable du côté de la tour Malakoff. La division du général Dulac et une brigade d'une autre division y sont employées.

Il arrive tous les jours des troupes et des approvisionnements de toute espèce. Le fourrage, dont l'armée était totalement dépourvue, est arrivé en assez grande quantité pour dissiper toute inquiétude ultérieure à ce sujet. Les travaux de déchargement marchent avec une promptitude et une régularité remarquables. A Kamiesch, toute la plage est couverte de munitions, de vivres, de matériel, etc. On ne doute pas qu'avec des moyens d'action aussi puissants on ne finisse par parvenir heureusement au but que l'on s'est proposé. — L. Boniface.
(Constitutionnel.)

EXTÉRIEUR.

ANGLETERRE. — Les arrangements ministériels sont complétés en Angleterre, dit le *Globe*, M. Vernon-Smith a accepté la présidence de la direction du bureau du contrôle. M. Dauby Seymour succède à M. Lowe comme secrétaire de la direction des Indes. M. Villiers, qui avait été offert la vice-présidence de la direction du commerce, aime mieux rester avocat-général. M. Cowper succède à M. Fitzroy en qualité de sous-secrétaire d'Etat au département de l'intérieur, et sir Robert Peel passera probablement au bureau des colonies, en qualité de sous-secrétaire. M. Manck-Milnes a refusé la secrétairerie du trésor, rendue vacante par la démission de lord Alfred Hervey. Lord Palmerston eût voulu appeler M. Laing au secrétariat de l'artillerie; mais les entreprises commerciales de ce gentleman ne lui ont pas permis d'accepter ces fonctions. Restent à donner la secrétairerie de l'artillerie, la vice-présidence de la direction du commerce et une place à la trésorerie de l'amirauté.

On sait que les membres du comité, nommés sur la motion de M. Rœback, se sont réunis le 26 février, pour la première fois, à l'effet de choisir un président et de déterminer la marche de l'enquête. La séance s'est tenue quelque temps à huis clos. Au dire du *Morning-Post*, il paraît que M. Rœback a été élu président. Le comité s'est assemblé de nouveau le 27, pour délibérer encore sur la meilleure marche à suivre pour diriger cette enquête si importante.

Le *Globe* annonce qu'on signe dans la Cité une adresse à sir Charles Napier, pour l'inviter à se porter candidat pour la Cité de Londres, en opposition avec la candidature de lord John Russell, et ajoute qu'il est probable qu'il s'y décidera. Des conserva-

confier, si ce n'est à un ami? et où trouverais-tu un meilleur ami que ton père? — Je ne vous comprends pas. — N'y a-t-il pas eu, hier, à la *Maison dorée*, dispute, provocation? — Qui vous a dit?... C'est une erreur. — Georges, vous cherchez à me tromper, et c'est mal! Vous vous êtes pris de querelle hier, et vous devez vous battre demain. — Mais mon père!... — Vous devez vous battre avec un certain M. d'Armentières, dandy de mauvais goût, fort renommé pour ses chevaux, ses amours et ses duels. — Quoi! vous savez...? — Cette rencontre, je l'empêcherai. — C'est impossible! — Je suis votre père et je commande. — Vous connaissez ma tendresse et mon respect pour vous; je vous ai toujours regardé comme mon oracle et mon modèle; mais j'ai été insulté, et jamais vous ne m'avez prescrit de souffrir patiemment un affront. — Mais qu'y a-t-il donc? — Je venais à vous, mon père, car, dans cette affaire, le combat est la moindre des choses. — Encore une fois, quelle insulte si grave?... — C'est de vous que'il s'agit, mon père. — De moi? — Et je vous connais trop pour n'être pas sûr que vous partagerez ma juste indignation. — Qu'est-il donc arrivé? — Hier, ce M. d'Armentières a élevé devant moi sur votre fortune, et sur les moyens rapides auxquels vous devez votre opulence, des soupçons offensants pour votre honneur. — L'insolent!... Il a osé... — Je l'en punirai!... Mais il y avait des témoins, mais ces soupçons injurieux il les a

déjà répandus peut-être, et j'ai senti qu'une accusation de cette nature ne pouvait être détruite seulement par les chances d'un combat. Moi qui arrive, qui ne sais rien encore de vos affaires, je suis venu à vous; il est important que vous daigniez m'instruire en peu de mots; que vous me mettiez à même de retourner, le front levé, vers mon insolent agresseur et vers ceux qui l'écoutaient. Veuillez donc, mon père, me dicter la réponse qui doit le réduire au silence, afin que je puisse confondre la calomnie en même temps que je vengerai mon outrage.

Pendant que son fils parlait, M. de Clavières l'écoutait avec une apparente tranquillité, que démentait seule l'agitation fébrile de l'un de ses pieds qui s'élevait et s'abaissait rapidement sur l'épais tapis, sans que la volonté eût part à ce mouvement. Le regard du comte, dirigé vers le foyer, seablait suivre toutes les ondulations de la flamme; mais qui l'eût observé attentivement eût deviné sans peine, au feu sombre qui étincelait sous ses sourcils rapprochés, qu'un orage terrible grondait au fond de l'âme, et que le calme n'était qu'à la surface. Rien ne dénonça pourtant ce trouble intérieur lorsque le jeune homme eut cessé de parler, et ce fut en souriant dédaigneusement que M. de Clavières répondit :

— Georges... vous prenez feu trop facilement. — Quoi! j'entendrais élever un soupçon contre vous sans m'émouvoir? — Vous êtes trop jeune pour terminer

comme il convient une affaire aussi sérieuse. Reposez-vous sur moi de ce soin. Pardonnez-moi, mon père! ces odieux soupçons s'adressaient à vous, mais l'insulte, c'est moi qui l'ai reçue! Il faut que j'obtienne satisfaction. Ma conduite, dans cette circonstance, doit influer sur l'opinion qu'on aura, toute ma vie, de mon caractère et de mon courage: tout dépend de cet instant, mon père, vous le savez comme moi, et vous ne me retenez pas.

Le comte ne répliqua point; ses yeux ne se levèrent pas sur son fils, et celui-ci, trouvant dans ce silence l'approbation des sentiments qu'il venait d'exprimer, reprit avec confiance :

— Instruisez-moi donc de ce que je dois dire, mon père; indiquez-moi une réponse claire et satisfaisante, qui prévienne à jamais d'injurieuses suppositions, et je me charge du reste.

M. de Clavières ne pouvait se taire plus longtemps, et cependant il semblait hésiter à parler; on eût dit que des pensées contraires se livraient un violent combat dans son âme, et ses paroles s'échappaient lentement de ses lèvres quand il répondit :

— Mon fils, vous êtes pressant!

Puis il ajouta, en arrêtant sur Georges un regard où une vague irrésolution se joignait à une impatience péniblement réprimée :

— S'il ne me convenait pas de répondre à tes ques-

teurs auraient fait connaître leur intention de voter pour tout candidat qui se présenterait en opposition avec la candidature de lord John Russell. Les sheriffs de la Cité de Londres se sont rendus à Guildhall pour y faire la proclamation ordinaire.

Nous empruntons au *Times* le texte même des paroles adressées par lord Palmerston à sir John Packington, touchant le ministère de lord John Russell, dans la séance du 26, à la chambre des Communes :

Lord Palmerston. — Lord John Russell a consenti à devenir un des principaux secrétaires d'Etat de Sa Majesté. Il prend le département des colonies. Il remplit néanmoins sa mission à Vienne; et pendant son absence, mon honorable ami, qui occupait le ministère, prendra soin que le service public ne souffre pas de l'absence temporaire de mon noble ami. Il existe au ministère des colonies, comme le sait fort bien le très-honorable baronnet, un sous-secrétaire permanent et un aide-sous-secrétaire permanent. Le sous-secrétaire d'Etat politique n'est pas encore nommé, mais il le sera bientôt. Il m'est impossible de préciser exactement l'époque à laquelle rentrera mon noble ami; mais j'ai lieu de croire que, quelque tournure que prennent les négociations, mon noble ami ne sera pas absent aussi longtemps que le pense l'honorable baronnet.

On a reçu de Londres une dépêche de Douvres, du 16 février, d'après laquelle le général La Marmora, commandant du contingent piémontais en Crimée; le marquis de La Rovera et le comte Balbo sont arrivés de Calais dans cette ville, se rendant à Londres. (Constitutionnel.)

ESPAGNE. — La *Gazette de Madrid* publie les ex-

si on n'avait pas voulu sauver les principes de la subordination et éviter qu'un mauvais exemple ne restât impuni.

Le comte de Galve, frère du duc d'Albe, a été nommé secrétaire de l'ambassade d'Espagne à Paris.

REVUE DE L'OUEST.

On écrit de Thouaré que le pont récemment construit près la villa du *Gué du Berg*, route de Notre-Dame-d'Alençon à Gonnord, a été rompu par le débordement des eaux du Layon. On n'a aucun malheur à déplorer. (Maine-et-Loire.)

LE MANS. — Un cruel accident est venu jeter une vive émotion dans notre ville. Un puisatier fort connu au Mans, le sieur Tansorier père, a été entraîné par un éboulement au fond d'un puits qu'il creusait rue Sainte-Marie. L'éboulement s'est produit au moment où, averti par le danger, on le remontait dans le panier qui le portait.

Des secours puissants ont été immédiatement organisés. Au moment où nous écrivons, toutes les autorités sont sur les lieux et une grande quantité d'ouvriers travaillent au sauvetage sous la direction de MM. les ingénieurs.

On ne peut encore se faire une idée de la situation dans laquelle se trouve le malheureux puisatier, qui est à une profondeur d'environ 12 mètres. Tout espoir de le retirer vivant n'est cependant pas perdu. (Union, du Mans.)

Les levées de Savennières se sont rompues dans la nuit de mercredi à jeudi, vers deux heures, à 6,000 mètres en amont du pont de Montjean, sur 120 mètres de largeur. Tout le val a été submergé. On n'a heureusement à regretter aucun désastre: tous les habitants, tous les bestiaux ont été sauvés, aucune maison n'a été détruite. (Maine-et-Loire.)

FAITS DIVERS.

le-Isle, le 22 février: « Les perçees ne se rappellent pas avoir vu orrible que celui que nous avons vu le 15 au soir jusqu'au 21. Tous les arbres ont été déchaînés. La neige, que nous avons vue, a atteint jusqu'à cinq mètres de hauteur. La mer a endommagé fortement les constructions ainsi que ceux de Sauzon, et elle a envahi le quai Macé, par les rues, dans le port; des pierres de granit de 100 kilogrammes ont été enlevées des communications de l'intérieur pendant plusieurs jours. » (Constitutionnel.)

dans le *Journal du Loiret*: du 25 au 26, deux excavations larges ont été produites, par l'effet du déraillement de fer du Centre, à 600 mètres environ de notre gare, à l'endroit appelé la tranchée de Saint-Vincent.

« Ces excavations, peu éloignées l'une de l'autre, se sont produites sur la voie de gauche et paraissent aboutir à des carrières d'une grande profondeur. L'une, ouverte sous le talus à plus d'un mètre de la voie, était sans danger pour les trains. On ne peut en dire autant de l'autre, qui s'est produite sur la voie même vers deux heures et demie du matin, et aurait pu être fatale au train qui part pour le Centre à trois heures dix-sept minutes. Heureusement, l'avis du premier éboulement était parvenu

vois l'opulence m'ouvrir toutes les carrières, j'étais enivré de bonheur! Mais un mot a troublé tout!... Mon père, rassurez-moi!

Les yeux du comte n'avaient point quitté Georges; ils paraissaient ne pouvoir se détacher de cette jeune et belle figure où rayonnaient de si généreuses, de si nobles inspirations, et tous ses traits s'illuminaient d'une orgueilleuse joie lorsqu'il s'écria:

— Que ne doit-on pas attendre d'un jeune homme tel que toi! — Ah! je le vois, dit Georges avec bonheur, votre silence était une épreuve!... Parlez, mon père, parlez, car je n'ai point trompé vos espérances.

(La suite au prochain numéro.)

Irritation des Bronches. Cette maladie nommée vulgairement GRIPPE, est en général peu dangereuse pour les sujets d'une forte constitution; il n'en est pas de même chez les enfants et chez les personnes faibles, aussi ne doit-on pas négliger d'employer dès son début les moyens propres à en arrêter les fâcheux effets. Parmi les préparations employées avec le plus de succès, nous recommandons particulièrement le *Sinor* et la *Pâte de Naré*, qui possèdent des propriétés toutes spéciales contre cette affection.

Dépôt aux pharmacies de MM. BRIÈRE, à Saumur, et PELLETIER fils, à Doué. (95)

P. GODET, propriétaire-gérant.

à la gare à onze heures du soir, et, à partir de ce moment, les trains pour le Centre ont suivi avec toutes les précautions nécessaires la voie de droite jusqu'au pont viaduc de la Loire, où ils ont repris la voie de départ.

« Des ouvriers terrassiers, en nombre suffisant, ont été dirigés sur les lieux, et nous apprenons ce matin que l'accident est réparé et la circulation rétablie. »

DERNIÈRES NOUVELLES.

Saint-Omer, 23 février. — Ce n'est que ce matin que les autorités civiles et militaires de Saint-Omer ont été averties de l'arrivée de S. M. l'Empereur dans cette ville.

Parti de Paris à une heure quarante-cinq minutes, le convoi impérial, conduit par M. Pitet, ingénieur en chef de l'exploitation du chemin de fer, est arrivé à Saint-Omer à sept heures vingt minutes du soir. M. le baron de Rothchild, parti de Paris avec Sa Majesté, l'a accompagnée jusqu'à Saint-Omer.

A la descente du wagon, l'Empereur, qui était en habit de ville, a été reçu par le sous-préfet et le maire de la ville. Sa Majesté était accompagnée de MM. les généraux Cotte et Rollin et du colonel Fleury.

« Berlin, jeudi 1^{er} mars. — Lord John Russell est arrivé hier à midi; il a eu dans l'après-midi même une longue conférence avec le président du conseil, et aujourd'hui, à midi, il a eu, en présence du président du conseil, une audience du roi, qui a duré fort longtemps. » (Constitutionnel.)

MÉTÉOROLOGIE.

Des observations météorologiques faites à Saumur, pendant le mois de février 1855, font connaître que le maximum de température s'est fait remarquer le 28, le thermomètre centigrade ayant atteint 13 degrés au-dessus de zéro; le plus grand froid s'est fait sentir le jeudi 15, le thermomètre étant descendu à 5 degrés 7 dixièmes au-dessous de zéro. La température moyenne du mois est + 2 degrés 812.

Le baromètre a atteint son maximum d'élévation le 24, étant monté à 760 millimètres 8 dixièmes. Son plus grand abaissement, qui est 733 millimètres 7 dixièmes, a été observé le 13, et sa hauteur moyenne est 747 millimètres 25.

L'aspect du ciel, observé trois fois par jour, a été clair 7 fois, nuageux 13 et couvert 64; total 84.

Pendant le mois, il n'y a eu que 2 jours de beau temps et 1 de très-beau temps. Il y a eu 20 jours de pluie ou de neige qui ont donné 107 millimètres 4 dixièmes d'eau ou 107 litres 4 décilitres par chaque mètre carré de la surface du sol; tandis que la moyenne du mois de février n'est que de 43 millimètres pour les quinze dernières années dans le département de Maine-et-Loire.

Le vent, observé deux fois par jour, a été nord 1 fois, nord-est 3, est-nord-est 2, est 11, est-sud-est 6, sud-est 9, sud 12, sud-ouest 5, ouest-sud-ouest 1, ouest 1, nord-ouest 5; total 56.

Vent moyen 8, vent fort 3, brouillard 4, brume 1, halo 1, verglas 3; enfin, pendant les journées des 13, 14, 16, 17 et 18 il a tombé environ 56 centimètres de neige.

Les eaux de la Loire marquaient à l'étiage du Pont-Cessart 3 mètres 78 centimètres, le 5 février, 4 m. 10 c., le 6; 2 m. 44 c., le 14; 2 m. 60 c., le 17; 3 m. 22 c., le 20; 3 m. 84 c., le 21; 4 m. 50 c., le 22; 4 m. 80 c., le 25; 5 m. 10 c., le 26 au soir et le 27 au matin: et 4 m. 86 c., le 28.

Saumur, le 2 mars 1855.

LOUIS RAIMBAULT, vétérinaire.

Préfecture du département de Maine-et-Loire.

MAISON CENTRALE DE FONTEVRAULT.

ADJUDICATION d'une fourniture de 200 hectolitres de Vin rouge.

Le Préfet du département de Maine-et-Loire, officier de la Légion d'Honneur, donne avis que, le lundi 19 mars prochain, heure de midi, il sera procédé, par M. le Directeur de la Maison centrale de Fontevault, son délégué, dans l'une des salles de la Maison centrale, à l'adjudication de la fourniture de 200 hectolitres de vin rouge, provenant de la récolte de 1853, à livrer à la Régie économique de la Maison centrale de Fontevault.

On pourra prendre connaissance du cahier des charges et du règlement du 31 juillet 1852, à la Préfecture (troisième division, bureau des prisons), au secrétariat de la Sous-Préfecture de Saumur et à l'Économat de la Maison centrale de Fontevault.

A l'hôtel de la Préfecture, à Angers, le 26 février 1855. Le Préfet de Maine-et-Loire, VALLON.

BOURSE DU 1^{er} MARS.

5 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 66 20.

4 1/2 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 93 75.

BOURSE DU 2^e MARS.

5 p. 0/0 hausse 70 cent. — Fermé à 66 90.

4 1/2 p. 0/0 hausse 15 cent. — Fermé à 93 90.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

Une dépêche qui vient d'arriver annonce la mort de l'Empereur Nicolas.

uniquement pour leur fidélité à leurs anciennes opinions politiques, et les recherches faites par le ministère public ont démontré le bon esprit de la garnison. L'autorité supérieure des districts répond de la fidélité de cette garnison. »

Quant à l'affaire de Pampelune, la *Revue militaire* assure que la conspiration n'avait pas les ramifications qu'on lui supposait, ce qui paraît démontré par l'instruction de l'affaire. C'était une trame mal ourdie qui ne pouvait produire les résultats qu'en espéraient ses auteurs, dit la *Revue*, et il est certain qu'on n'aurait pas employé toute la rigueur de la loi

tions? — Comment, mon père? dit Georges dont les traits exprimèrent un douloureux étonnement. — Écoute-moi: ta mère, l'amie, la compagne de ma vie entière, celle dont l'amour s'est associé à tous mes chagrins comme à toutes mes joies, ne s'est jamais permis de m'interroger ainsi, et, si elle l'eût fait, peut-être aurais-je refusé de la satisfaire. — Est-ce possible! dit le jeune homme en reculant. — Il me semble, mon fils, que je ne dois de compte à personne, et à vous moins qu'à tout autre. — Qu'entends-je? Ma mère ignore donc la source de cette fortune? Mais cela ne se peut pas! Vous voulez vous jouer de moi? Songez pourtant que cela est sérieux! Des leçons que je reçus de vous, mon père, il en est une que je n'oublierai jamais: c'est d'attacher plus de prix à une réputation honorable qu'à l'existence même et à tous les biens dont on peut jouir. Je brûle du désir de me distinguer, de suivre une carrière brillante, de mériter l'estime publique! Jugez donc de ce que je souffre! Chaque minute est un tourment! Répondez-moi, mon père, que je ne tarde pas à leur prouver que le nom que je porte a droit à leurs respects. — De tels sentiments, Georges, vous rendent digne d'arriver à tout. — Ces sentiments, je vous les dois! Durant notre pauvreté, que de fois ne m'avez-vous pas dit que notre courage et ma constance devaient me frayer la route pour remonter au rang d'où vous étiez tombé?... Depuis le moment où, délivré d'une misère affreuse, je

teurs auraient fait connaître leur intention de voter pour tout candidat qui se présenterait en opposition avec la candidature de lord John Russell. Les sheriffs de la Cité de Londres se sont rendus à Guildhall pour y faire la proclamation ordinaire.

Nous empruntons au *Times* le texte même des paroles adressées par lord Palmerston à sir John Packington, touchant le ministère de lord John Russell, dans la séance du 26, à la chambre des Communes :

Lord Palmerston. — Lord John Russell a consenti à devenir un des principaux secrétaires d'Etat de Sa Majesté. Il prend le département des colonies. Il remplit néanmoins sa mission à Vienne; et pendant son absence, mon honorable ami, qui occupait le ministère, prendra soin que le service public ne souffre pas de l'absence temporaire de mon noble ami. Il existe au ministère des colonies, comme le sait fort bien le très-honorable baronnet, un sous-secrétaire permanent et un aide-sous-secrétaire permanent. Le sous-secrétaire d'Etat politique n'est pas encore nommé, mais il le sera bientôt. Il m'est impossible de préciser exactement l'époque à laquelle rentrera mon noble ami; mais j'ai lieu de croire que, quelque tournure que prennent les négociations, mon noble ami ne sera pas absent aussi longtemps que le pense l'honorable baronnet.

On a reçu de Londres une dépêche de Douvres, du 16 février, d'après laquelle le général La Marmora, commandant du contingent piémontais en Crimée; le marquis de La Rovera et le comte Balbo sont arrivés de Calais dans cette ville, se rendant à Londres. (Constitutionnel.)

ESPAGNE. — La *Gazette de Madrid* publie les explications suivantes sur la conspiration découverte à Valladolid.

« Des journaux politiques de la capitale ont parlé hier d'une conspiration carliste récemment découverte à Valladolid, et on lui a supposé un plan et des ramifications plus vastes que ceux du coup de main tenté à Pampelune et déjoué par les autorités, et de la suspension des travaux dans cette capitale. Nous sommes autorisés à déclarer positivement que ce qui s'est passé à Valladolid se réduit à l'arrestation, par l'autorité militaire, d'un commandant d'infanterie, un capitaine du régiment d'Espagne de cavalerie et un lieutenant et un sergent de l'escadron des chasseurs (les trois premiers sortis des rangs carlistes). On a appris qu'ils avaient des relations avec divers individus arrêtés par l'autorité civile comme impliqués dans des manœuvres montémolinistes. Lorsque la cause a été instruite, loin qu'il en soit résulté que les individus arrêtés avaient des connivences avec leurs corps ou d'autre corps de la garnison, il se trouve qu'ils sont compromis uniquement pour leur fidélité à leurs anciennes opinions politiques, et les recherches faites par le ministère public ont démontré le bon esprit de la garnison. L'autorité supérieure des districts répond de la fidélité de cette garnison. »

Quant à l'affaire de Pampelune, la *Revue militaire* assure que la conspiration n'avait pas les ramifications qu'on lui supposait, ce qui paraît démontré par l'instruction de l'affaire. C'était une trame mal ourdie qui ne pouvait produire les résultats qu'en espéraient ses auteurs, dit la *Revue*, et il est certain qu'on n'aurait pas employé toute la rigueur de la loi

tions? — Comment, mon père? dit Georges dont les traits exprimèrent un douloureux étonnement. — Ecoute-moi : ta mère, l'amie, la compagne de ma vie entière, celle dont l'amour s'est associé à tous mes chagrins comme à toutes mes joies, ne s'est jamais permis de m'interroger ainsi, et, si elle l'eût fait, peut-être aurais-je refusé de la satisfaire. — Est-ce possible! dit le jeune homme en reculant. — Il me semble, mon fils, que je ne dois de compte à personne, et à vous moins qu'à tout autre. — Qu'entends-je? Ma mère ignore donc la source de cette fortune? Mais cela ne se peut pas! Vous voulez vous jouer de moi? Songez pourtant que cela est sérieux! Des leçons que je reçois de vous, mon père, il en est une que je n'oublierai jamais : c'est d'attacher plus de prix à une réputation honorable qu'à l'existence même et à tous les biens dont on peut jouir. Je brûle du désir de me distinguer, de suivre une carrière brillante, de mériter l'estime publique! Jugez donc de ce que je souffre! Chaque minute est un tourment! Répondez-moi, mon père, que je ne tarde pas à leur prouver que le nom que je porte a droit à leurs respects. — De tels sentiments, Georges, vous rendent digne d'arriver à tout. — Ces sentiments, je vous les dois! Durant notre pauvreté, que de fois ne m'avez-vous pas dit que mon courage et ma constance devaient me frayer la route pour remonter au rang d'où vous étiez tombé?... Depuis le moment où, délivré d'une misère affreuse, je

si on n'avait pas voulu sauver les principes de la subordination et éviter qu'un mauvais exemple ne restât impuni.

Le comte de Galve, frère du duc d'Albe, a été nommé secrétaire de l'ambassade d'Espagne à Paris.

REVUE DE L'OUEST.

On écrit de Thouaré que le pont récemment construit près la villa du *Gué du Berg*, route de Notre-Dame-d'Alençon à Gonnord, a été rompu par le débordement des eaux du Layon. On n'a aucun malheur à déplorer. (Maine-et-Loire.)

LE MANS. — Un cruel accident est venu jeter une vive émotion dans notre ville. Un puisatier fort connu au Mans, le sieur Tansorier père, a été entraîné par un éboulement au fond d'un puits qu'il creusait rue Sainte-Marie. L'éboulement s'est produit au moment où, averti par le danger, on le remontait dans le panier qui le portait.

Des secours puissants ont été immédiatement organisés. Au moment où nous écrivons, toutes les autorités sont sur les lieux et une grande quantité d'ouvriers travaillent au sauvetage sous la direction de MM. les ingénieurs.

On ne peut encore se faire une idée de la situation dans laquelle se trouve le malheureux puisatier, qui est à une profondeur d'environ 12 mètres. Tout espoir de le retirer vivant n'est cependant pas perdu. (Union, du Mans.)

Les levées de Savennières se sont rompues dans la nuit de mercredi à jeudi, vers deux heures, à 6,000 mètres en amont du pont de Montjean, sur 120 mètres de largeur. Tout le val a été submergé. On n'a heureusement à regretter aucun désastre : tous les habitants, tous les bestiaux ont été sauvés, aucune maison n'a été détruite. (Maine-et-Loire.)

FAITS DIVERS.

On écrit de Belle-Isle, le 22 février : « Les personnes les plus âgées ne se rappellent pas avoir vu un temps aussi horrible que celui que nous avons éprouvé depuis le 15 au soir jusqu'au 21. Tous les éléments s'étaient déchaînés. La neige, que nous voyons rarement, a atteint jusqu'à cinq mètres dans nos vallons. La mer a endommagé fortement nos quais et jetés ainsi que ceux de Sauzon, et elle passait, à la pleine mer, du quai Macé, par les rues, et venait tomber dans le port; des pierres de granit du poids de 500 kilogrammes ont été enlevées par les lames. Les communications de l'intérieur n'ont pu avoir lieu pendant plusieurs jours. » (Constitutionnel.)

— Nous lisons dans le *Journal du Loiret* :

« Dans la nuit du 25 au 26, deux excavations larges et profondes se sont produites, par l'effet du dégel, sur le chemin de fer du Centre, à 600 mètres environ de notre gare, à l'endroit appelé la tranchée de Saint-Vincent.

« Ces excavations, peu éloignées l'une de l'autre, se sont produites sur la voie de gauche et paraissent aboutir à des carrières d'une grande profondeur. L'une, ouverte sous le talus à plus d'un mètre de la voie, était sans danger pour les trains. On ne peut en dire autant de l'autre, qui s'est produite sur la voie même vers deux heures et demie du matin, et aurait pu être fatale au train qui part pour le Centre à trois heures dix-sept minutes. Heureusement, l'avis du premier éboulement était parvenu

voyais l'opulence m'ouvrir toutes les carrières, j'étais enivré de bonheur! Mais un mot a troublé tout!... Mon père, rassurez-moi!

Les yeux du comte n'avaient point quitté Georges; ils paraissaient ne pouvoir se détacher de cette jeune et belle figure où rayonnaient de si généreuses, de si nobles inspirations, et tous ses traits s'illuminaient d'une orgueilleuse joie lorsqu'il s'écria :

— Que ne doit-on pas attendre d'un jeune homme tel que lui! — Ah! je le vois, dit Georges avec bonheur, votre silence était une épreuve!... Parlez, mon père, parlez, car je n'ai point trompé vos espérances.

(La suite au prochain numéro.)

Irritation des Bronches. Cette maladie nommée vulgairement GRIPPE, est en général peu dangereuse pour les sujets d'une forte constitution; il n'en est pas de même chez les enfants et chez les personnes faibles, aussi ne doit-on pas négliger d'employer dès son début les moyens propres à en arrêter les fâcheux effets. Parmi les préparations employées avec le plus de succès, nous recommandons particulièrement le *SROP* et la *PATE de NAPÉ*, qui possèdent des propriétés toutes spéciales contre cette affection.

Dépot aux pharmacies de MM. BAÏÈRE, à Saumur, et PELLETIER fils, à Doué. (95)

P. GODET, propriétaire-gérant.

à la gare à onze heures du soir, et, à partir de ce moment, les trains pour le Centre ont suivi avec toutes les précautions nécessaires la voie de droite jusqu'au pont viaduc de la Loire, où ils ont repris la voie de départ.

« Des ouvriers terrassiers, en nombre suffisant, ont été dirigés sur les lieux, et nous apprenons ce matin que l'accident est réparé et la circulation rétablie. »

DERNIÈRES NOUVELLES.

Saint-Omer, 28 février. — Ce n'est que ce matin que les autorités civiles et militaires de Saint-Omer ont été averties de l'arrivée de S. M. l'Empereur dans cette ville.

Parti de Paris à une heure quarante-cinq minutes, le convoi impérial, conduit par M. Pitiet, ingénieur en chef de l'exploitation du chemin de fer, est arrivé à Saint-Omer à sept heures vingt minutes du soir. M. le baron de Rothchild, parti de Paris avec Sa Majesté, l'a accompagnée jusqu'à Saint-Omer.

À la descente du wagon, l'Empereur, qui était en habit de ville, a été reçu par le sous-préfet et le maire de la ville. Sa Majesté était accompagnée de MM. les généraux Cotte et Rollin et du colonel Fleury.

« Berlin, jeudi 4^{er} mars. — Lord John Russell est arrivé hier à midi; il a eu dans l'après-midi même une longue conférence avec le président du conseil, et aujourd'hui, à midi, il a eu, en présence du président du conseil, une audience du roi, qui a duré fort longtemps. » (Constitutionnel.)

MÉTÉOROLOGIE.

Des observations météorologiques faites à Saumur, pendant le mois de février 1855, font connaître que le maximum de température s'est fait remarquer le 28, le thermomètre centigrade ayant atteint 13 degrés au-dessus de zéro; le plus grand froid s'est fait sentir le jeudi 15, le thermomètre étant descendu à 5 degrés 7 dixièmes au-dessous de zéro. La température moyenne du mois est + 2 degrés 812.

Le baromètre a atteint son maximum d'élévation le 24, étant monté à 760 millimètres 8 dixièmes. Son plus grand abaissement, qui est 733 millimètres 7 dixièmes, a été observé le 13, et sa hauteur moyenne est 747 millimètres 25.

L'aspect du ciel, observé trois fois par jour, a été clair 7 fois, nuageux 13 et couvert 64; total 84.

Pendant le mois, il n'y a eu que 2 jours de beaux temps et 1 de très-beaux temps. Il y a eu 20 jours de pluie ou de neige qui ont donné 107 millimètres 4 dixièmes d'eau ou 107 litres 4 décilitres par chaque mètre carré de la surface du sol; tandis que la moyenne du mois de février n'est que de 43 millimètres pour les quinze dernières années dans le département de Maine-et-Loire.

Le vent, observé deux fois par jour, a été nord 1 fois, nord-est 3, est-nord-est 2, est 11, est-sud-est 6, sud-est 9, sud 12, sud-ouest 5, ouest-sud-ouest 1, ouest 1, nord-ouest 5; total 56.

Vent moyen 8, vent fort 3, brouillard 4, brume 1, halo 1, verglas 3; enfin, pendant les journées des 13, 14, 16, 17 et 18 il a tombé environ 56 centimètres de neige.

Les eaux de la Loire marquaient à l'étiage du Pont-Cessart 3 mètres 78 centimètres, le 5 février, 4 m. 10 c., le 6; 2 m. 44 c., le 14; 2 m. 60 c., le 17; 3 m. 22 c., le 20; 3 m. 84 c., le 21; 4 m. 50 c., le 22; 4 m. 80 c., le 25; 5 m. 10 c., le 26 au soir et le 27 au matin; et 4 m. 86 c., le 28.

Saumur, le 2 mars 1855.

LOUIS RAIMBAULT, vétérinaire.

Préfecture du département de Maine-et-Loire.

MAISON CENTRALE DE FONTEVRAULT.

ADJUDICATION d'une fourniture de 200 hectolitres de Vin rouge.

Le Préfet du département de Maine-et-Loire, officier de la Légion d'Honneur, donne avis que, le lundi 19 mars prochain, heure de midi, il sera procédé, par M. le Directeur de la Maison centrale de Fontevault, son délégué, dans l'une des salles de la Maison centrale, à l'adjudication de la fourniture de 200 hectolitres de vin rouge, provenant de la récolte de 1853, à livrer à la Régie économique de la Maison centrale de Fontevault.

On pourra prendre connaissance du cahier des charges et du règlement du 31 juillet 1852, à la Préfecture (troisième division, bureau des prisons), au secrétariat de la Sous-Préfecture de Saumur et à l'Economat de la Maison centrale de Fontevault.

A l'hôtel de la Préfecture, à Angers, le 26 février 1855. Le Préfet de Maine-et-Loire, VALLON.

BOURSE DU 1^{er} MARS.

5 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 66 20.

4 1/2 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 93 75.

BOURSE DU 2 MARS.

5 p. 0/0 hausse 70 cent. — Fermé à 66 90.

4 1/2 p. 0/0 hausse 15 cent. — Fermé à 93 90.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

GRANDE VENTE MOBILIÈRE

Après Décès.

Le lundi 12 mars 1855, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur, chez M^{me} veuve LORY, propriétaire à Saumur, rue d'Orléans, à la vente publique aux enchères de tout son mobilier.

Il sera vendu :

Lits, conettes, matelelas, 120 draps, quantité de nappes et serviettes, couvertures, rideaux, effets, aménagement de salon, pendules, glaces et consoles Louis XVI, fauteuils, chaises, meubles marquetés, tableaux sur toile et sur cuivre, bibliothèque de très-bons ouvrages et en quantité, argenterie et objets d'or, plusieurs bons violons, un jeune cheval, deux voitures à quatre roues, charrette, char-à-bancs, foin, paille, avoine, blé, bons vins en cercles et en bouteilles, bordeaux, madère, liqueurs, frontignan, quantité de cuivrierie, bois de chauffage, batterie de cuisine et quantité d'autres objets.

Le jeudi, on vendra : argenterie, montres en or, bijoux, la bibliothèque, les tableaux, violons et autres objets.

Les acquéreurs paieront comptant et cinq centimes par franc. (101)

ASSISTANCE JUDICIAIRE.

Etude de M^e SEGRIS, avoué à Saumur, rue Cendrière n° 8.

Séparation de Biens.

D'un jugement rendu par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le 22 février 1855, enregistré, Il appert :

Que dame Rose Boucheteau, épouse du sieur Gabriel Durand, ancien marchand de bois, avec lequel elle demeure actuellement en la commune de Chacé, et précédemment en celle de Saint-Lambert-des-Levées,

A été déclarée séparée quand aux biens d'avec son mari.

Pour Extrait :

(102) SEGRIS, avoué.

CHANGEMENT DE DOMICILE

BODIN FILS AÎNÉ, SELLIER-CARROSSIER,

Vient de transférer son magasin en face de l'hôtel de Londres, dans la maison Tailbouis, rue d'Orléans.

Il fait tout ce qui concerne sa partie : tient sellerie, carrosserie, articles de voyage, boîtes à chapeaux pour dames, articles de chasse et fourrures. — Magasin de voitures neuves et d'occasion, en tout genre.

A LOUER

1° PORTION DE MAISON, au 1^{er} étage, dans la maison ci-dessus, rue d'Orléans. — Elle peut servir de pied-à-terre, avec remise et écurie à deux chevaux ;

2° UNE AUTRE MAISON, même rue, maison Lorain, plâtrier, composée d'une boutique, arrière-boutique, cour, cuisine, quatre chambres à feu, grenier, chambre de domestique et cave ;

3° UN TRÈS-GRAND GRENIER au-dessus de sa grande remise, rue Neuve-Beurepaire, près la maison Sartoris, plâtrier.

S'adresser à M. BODIN fils aîné.

7,000 francs

A PLACER A RENTE VIAGÈRE

Sur une tête.

S'adresser à M^e DION, notaire à Saumur. (89)

Etude de M^e DION, notaire à Saumur, rue d'Orléans, n° 79.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude et par le ministère de M^e DION, notaire à Saumur,

Le lundi 19 mars 1855, à midi,

LES

BIENS IMMEUBLES,

Ci-après détaillés,

Dépendant de la succession de M^{me} V^e LORY-HUARD,

Savoir :

1° UN VASTE TERRAIN, actuellement en jardin, situé à Saumur, rue d'Orléans, avec façade sur cette rue, ayant sortie sur la rue Beurepaire, contenant environ 1,400 mètres carrés.

Sur ce terrain sont élevés cinq corps de bâtiments détachés les uns des autres.

Le tout joignant l'hôtel de Londres.

2° UNE MAISON, située à Saumur, rue du Portail-Louis, occupée par les époux Bourgeois, grenetiers ;

3° Une belle PROPRIÉTÉ, appelée Grand-Bois, située commune de Saint-Lambert-des-Levées, exploitée par les époux Ory, et contenant 26 hectares 13 ares 83 centiares.

Le même jour, à 2 heures, dans la même étude, il sera vendu, par adjudication, QUATRE RENTES FONCIÈRES, franchises de toutes retenues, bien hypothéqués :

La première, de . . . 450 fr.

La deuxième, de . . . 400

La troisième, de . . . 18

Et la quatrième, de . . . 21 16 c.

(Voir, pour le détail, l'Echo du samedi 24 février 1855).

S'adresser, pour traiter avant l'adjudication, à M^e DION, notaire.

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A AFFERMER

LES

BIENS IMMEUBLES

Ci-Après,

Appartenant à MM. de Beuregard et de la Frégeolière,

Et situés dans la commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent :

1° Une MAISON de jardinier, et un jardin de la contenance de 64 ares 56 centiares ; plus une vigne contenant 24 ares 13 centiares ; et une ouche contenant 86 ares 35 centiares ;

2° Quatre-vingt-huit ares de pré ;

3° Une pièce de terre contenant 19 hectares 11 ares ;

4° La maison et le jardin autrefois occupés par M^{me} d'Harambert.

S'adresser à MM. de BEUREGARD et de la FRÉGEOLIERE, à Saint-Florent, et à M^e LEROUX, notaire à Saumur.

Etude de M^e DION, notaire à Saumur, rue d'Orléans.

A VENDRE

Par adjudication,

En l'étude et par le ministère de M^e DION, notaire à Saumur,

Le dimanche 11 mars 1855, à midi,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue des Boires, occupée par les époux Wilmotte,

Consistant en chambres, grenier, cellier, puits, latrines, pressoir garni de ses ustensiles, et jardin contenant environ 11 ares.

S'adresser, pour traiter, aux enfants DECHARTE, ou à M^e DION, notaire.

AVIS IMPORTANT.

M. LEGUIN, plâtrier,

Rue Courcouronne, à Saumur,

Fait savoir qu'il se charge, avec garantie, d'empêcher l'eau de venir dans les caves et fosses d'aisances.

Il fait aussi à forfait des caves à vin, voûtes de caves en briques et bassins en tous genres, et toutes espèces de travaux concernant le ciment romain.

Il vend toujours en gros et détail, plâtres et ciment romain, 1^{re} qualité.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION.

En totalité ou en deux lots,

Le dimanche 11 mars 1855, à midi,

En l'étude et par le ministère de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

1° Une MAISON, située au Pont-Fouchard, au lieu dit les Sables, commune de Bagneux, composée de trois chambres au rez-de-chaussée, greniers, cellier, puits, cour et jardin ; le tout contenant 3 ares 60 centiares, et ayant une façade de 12 mètres sur la grande route de Saumur à Montreuil ;

2° Et un TERRAIN propre à bâtir, situé au même lieu, contenant 5 ares, avec façade de 12 mètres 60 centimètres sur la grande route.

S'adresser, soit à M. RENAULT-BUZARD de Saint-Cyr ;

Soit à M^e CHASLE, notaire à Saumur, place de la Bilange. (81)

A VENDRE

EN DÉTAIL ET PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 4 mars 1855, à midi,

En la demeure de M. COUTELEAU, aubergiste à Champigny, commune de Souzay, par le ministère de M^e CHASLE, notaire à Saumur,

Sept Pièces de Terre et Vigne,

Situées sur la commune de Souzay, aux lieux dits : les Terrageaux, les Pissandiers, Sous-la-Taille, et au Lac ;

Appartenant à M. Joseph ROGER fils, de Montreuil.

S'adresser audit M^e CHASLE. (90)

PLANTES NOUVELLES.

MM. TURC père et fils, horticulteurs fleuristes, venant de Gand (Belgique), ont l'honneur de prévenir MM. les amateurs qu'ils sont arrivés à Saumur avec un bel assortiment de plantes de différentes espèces, les plus rares que la science horticole ait présentées d'intéressantes jusqu'en 1855, pour serres, pour vases et pour la pleine terre (une belle collection de fraises remontantes et autre grande variété d'Amarillys, Glayels nouveaux et de Pivoines, etc.) ; plantes du Mexique, qui restent de 5 à 6 mois en fleurs ; œillets flamands, dahlias anglais nains, rosiers remontants, rosiers mousseux et autres de premier choix ; et oignons de fleurs de la Hollande ; arbres à fruits de toutes espèces, au nombre desquels se trouvent : le cerisier chinois, dont 18 à 20 cerises pèsent un demi-kilog. ; le pêcher des princes, à petits noyaux ; la vigne céleste, dont la grappe pèse 2 kilog. ; le framboisier des Indes perpétuel et le groseiller anglais à gros fruits ; l'épinard du Malabar, qui pousse comme les choux-fleurs ; graines de fleurs et graines potagères ; pattes d'asperges de Hollande très-précoces, à des prix modérés, etc. Grande quantité de plantes en fleurs.

Déballage rue Saint-Jean, n° 15, pour 10 à 12 jours seulement. (108)

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

Etude de M^e DION, notaire à Saumur, rue d'Orléans, n° 79.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION VOLONTAIRE,

En l'étude et par le ministère de M^e DION, notaire à Saumur,

Le dimanche 18 mars 1855, à midi,

LES

BIENS IMMEUBLE

Ci-après désignés,

Dépendant de la succession de M^{me} V^e LORY-HUARD,

Savoir :

1° Un CLOS, appelé la Charbonnière, situé commune de Distré, contenant deux hectares vingt ares, joignant au midi M. Bury, au couchant M. Barras, au nord le chemin, et au levant le chemin ;

2° Quatre-vingt-huit ares de vigne blanche, situés à Bournan, appelés l'Hôpital, commune de Bagneux, joignant au midi les Guiocheau, au couchant la route ;

3° Quatre-vingt-huit ares de vigne rouge, au même canton, appelés la Bergère, commune de Bagneux, joignant au levant Chateignier et autres, au midi Bellanger, au couchant Girault ;

4° Un hectare 53 ares 76 centiares de terre, vigne et bois, avec grotte, situés au canton de Macbarry, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, joignant au levant M. Fouquet ;

5° Cinquante-cinq ares de pré, situés au canton de la Marremaillette, commune de Saumur, exploités par Breton, joignant au levant Richomme ;

6° Cinquante-cinq ares de pré, situés au même canton de la Marremaillette, commune de Saumur, joignant au levant David ;

7° Trois ares 60 centiares de pré, situés au même canton, même commune, joignant au couchant M. Nivel-leau ;

8° Un hectare 10 ares de pré, dit le pré Godet, commune de Saumur, au chemin Charnier, joignant au levant M. Abraham ;

9° Deux hectares 75 ares de bois, situés à Bournan, commune de Distré, joignant au levant la grande route, au nord les Brard ;

10° Un hectare 81 ares 50 centiares de bois et chateigneraie, aux cantons de Saint-Jean et Coulis, en deux morceaux, commune de Chenetotte-les-Tuffeaux, joignant au couchant M. Girard ;

11° Cinq ares 50 centiares de bois, à Marson, commune de Rou-Marson, joignant Desbois et M. Allotte ;

Ce bois est bon à couper ;

12° Onze ares de bois, au-dessous du château de Pocé, près la Chesnaie, commune de Distré, joignant M. de Montreuil et M. Bazille.

S'adresser, pour traiter avant l'adjudication, à M^e DION, notaire à Saumur, dépositaire des titres de propriété.

Il y aura toutes sûretés pour les acquéreurs.

On donnera les plus grandes facilités pour les paiements des prix. (88)

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE MAISON,

Sise à Varrains, avec cour, caves, jardin et clos entourés de murs, contenant 1 hectare 33 ares.

S'adresser audit M^e CHASLE, notaire à Saumur, place de la Bilange. (99)

A CÉDER

DE SUITE,

FONDS bien achalandé d'ÉPICERIE, MERCERIE ET FAYENCE,

Situé à la Croix-Verte, rue de Rouen, à Saumur.

S'adresser à M. BALOTHE, propriétaire. (94)